

# CODE DE TRANSPARENCE POUR LES FONDS ISR OUVERTS AU PUBLIC



GUIDE DE RÉDACTION  
2018

# Guide de rédaction du Code de transparence

## Sommaire

1. Liste des fonds concernés par ce Code de transparence	2
2. Données générales sur la société de gestion	3
3. Données générales sur le(s) fonds ISR présenté(s) dans ce Code de transparence	4
4. Processus de gestion	6
5. Contrôle ESG	7
6. Mesures d'impact et reporting ESG	7

## 1 Liste des fonds concernés par ce Code de transparence

Plusieurs fonds ISR investis dans la même classe d'actifs et partageant la même approche dominante ISR et la même méthodologie peuvent être regroupés au sein d'un même Code de transparence.

*Exemple : votre société de gestion propose un fonds actions best in class investi en Europe et un fonds actions best in class monde partageant la même approche méthodologique.*

Il est cependant nécessaire de remplir séparément deux Codes de transparence pour des fonds actions et des fonds crédit.

Pour les fonds "diversifiés", il est conseillé de remplir un seul Code de transparence par fonds et non par classe d'actifs composant le fonds.

Les fonds utilisant des obligations convertibles sont à classer dans les classes d'actifs obligations.

## 2 Données générales sur la société de gestion

### 2.1. Nom de la société de gestion en charge du ou des fonds auxquels s'applique ce Code

Indiquez la raison sociale du gestionnaire du fonds ou de la gamme auquel s'applique ce Code (nom, adresse, site internet...).

Si le fonds est confié en délégation, précisez.

### 2.2. Quels sont l'historique et les principes de la démarche d'investisseur responsable de la société de gestion ?

Décrivez brièvement les grandes étapes de la démarche d'investisseur responsable de la société de gestion ainsi que les grands principes et motivations qui vous animent.

### 2.3. Comment la société de gestion a-t-elle formalisé sa démarche d'investisseur responsable ?

Précisez un chemin d'accès destiné aux investisseurs non professionnels vers la page contenant les politiques mentionnées.

### 2.4. Comment est appréhendée la question des risques/opportunités ESG dont ceux liés au changement climatique par la société de gestion ?

#### Art. 173

Expliquez comment la société de gestion prend en compte les risques/opportunités ESG (controverses, risque de réputation, nouveaux thèmes d'investissement...).

Expliquez comment la société de gestion prend en compte les risques/opportunités liées au changement climatique dans sa politique d'investissement (risques de transition, risques physiques, investissements/désinvestissements favorisant une économie bas-carbone...).

Le cas échéant, précisez les mesures des encours investis dans des fonds thématiques, en titres financiers ou en actifs d'infrastructure contribuant à la transition énergétique et écologique, en organismes de placement collectifs faisant l'objet d'un label, d'une charte, ou d'une initiative visant à une contribution au respect de l'objectif international de limitation du réchauffement climatique et à l'atteinte des objectifs de la transition énergétique et écologique.

### 2.5. Quelles sont les équipes impliquées dans l'activité d'investissement responsable de la société de gestion ?

Listez toutes les équipes et leurs rôles respectifs.

*Exemple : comité de pilotage spécifique à l'ESG/IR, équipes d'analystes ISR, équipes de gestion, équipes conformité, équipes reporting, équipes commerciales...*

**2.6. Quel est le nombre d'analystes ISR et le nombre de gérants ISR employés par la société de gestion ?**

Donnez le nombre en équivalent temps plein (hors stagiaires). Pour calculer ce chiffre, par exemple un gérant ou un analyste qui passe 50 % de son temps sur l'ISR est comptabilisé comme 0.5 ETP.

**2.7. Dans quelles initiatives concernant l'IR la société de gestion est-elle partie prenante ?**

Merci de ne pas citer les initiatives RSE soutenues par la société-mère.

**2.8. Quel est l'encours total des actifs ISR de la société de gestion ?**

Dernier inventaire des encours totaux hors double comptage disponible au 31/12.

**2.9. Quel est le pourcentage des actifs ISR de la société de gestion rapporté aux encours totaux sous gestion ? **Art. 173****

**2.10. Quels sont les fonds ISR ouverts au public gérés par la société de gestion ?**

Indiquez un lien web qui pointe vers une page, un document pdf ou un moteur de recherche permettant de lister tous les fonds ISR ouverts au public gérés par votre société de gestion.

Le cas échéant, les sociétés qui commercialisent des fonds ISR dans plusieurs réseaux de distribution peuvent se limiter aux fonds d'un même réseau.

**3 Données générales sur le(s) fonds ISR présenté(s) dans ce Code de transparence**

**3.1. Quel(s) est (sont) le(s) objectif(s) recherché(s) par la prise en compte des critères ESG au sein du / des fonds ?**

*Quelques exemples : financement d'un secteur ou d'une activité en particulier, réduction des risques ESG, favoriser les bonnes pratiques des émetteurs, recherche d'impact, notation ESG moyenne du portefeuille, ODD...*

**3.2 Quels sont les moyens internes et externes utilisés pour l'évaluation ESG des émetteurs formant l'univers d'investissement du / des fonds ?**

En interne, dénombrer les analystes en ETP (hors stagiaire) dédiés à l'évaluation ESG des émetteurs.

Concernant les moyens externes, lister les prestataires utilisés (agences de notation ESG, fournisseurs de données spécialisés, consultants, brokers...).

### 3.3. Quels critères ESG sont pris en compte par le(s) fonds ?

Indiquez quels sont les principaux critères pour chacune des dimensions environnementale, sociale, et de gouvernance. Précisez si ces critères sont différenciés selon les secteurs, les zones géographiques, les catégories d'émetteurs...

Le cas échéant, donnez une illustration.

### 3.4. Quels principes et critères liés aux changements climatiques sont pris en compte par le(s) fonds ? **Art. 173**

*Cf. a) et b) du 3°, 4° du III de l'article D. 533-16-1 du Code monétaire et financier.*

En matière climatique, prenez-vous en compte les risques et opportunités suivants. Si oui, comment ?

- Risques physiques, définis comme l'exposition aux conséquences physiques directement induites par le changement climatique ;
- Risques de transition, définis comme l'exposition aux évolutions induites par la transition vers une économie bas-carbone ;
- Opportunités favorisant une économie bas-carbone.

En matière climatique, décrivez la méthodologie d'analyse appliquée aux émetteurs. En fonction de l'approche retenue, précisez le cas échéant :

- Sa compatibilité avec l'objectif international de limitation du réchauffement climatique (contribution des émetteurs à la transition énergétique et écologique, utilisation au niveau sectoriel de scénarios 2°...) ;
- Les conséquences des changements climatiques et des événements météorologiques extrêmes ;
- L'évolution de la disponibilité et du prix des ressources naturelles et de leur exploitation effectuée en cohérence avec les objectifs climatiques et écologiques ;
- La cohérence des dépenses d'investissement des émetteurs avec une stratégie bas-carbone, notamment, dans le cas des acteurs impliqués dans l'exploitation de réserves fossiles, les hypothèses sous-tendant les dépenses d'investissement destinées au développement de ces réserves ;
- Des mesures d'émissions de gaz à effet de serre, passées, actuelles ou futures, directes ou indirectes, associées aux émetteurs.

### 3.5. Quelle est la méthodologie d'analyse et d'évaluation ESG (construction, échelle d'évaluation...) ?

Précisez comment sont évalués les émetteurs en termes ESG (recommandations, scores ESG, exclusions, risques ESG, opportunités ESG...).

### 3.6. À quelle fréquence est révisée l'évaluation ESG des émetteurs ? Comment sont gérées les controverses ?

## 4 Processus de gestion

### 4.1. Comment les résultats de la recherche ESG sont-ils pris en compte dans la construction du portefeuille ?

Décrivez comment les résultats de la recherche ESG (Cf. Q 3.5) sont pris en compte dans la définition de l'univers d'investissement éligible. Décrivez le cas échéant le seuil d'éligibilité et le degré de sélectivité qui en découle.

Décrivez l'articulation entre l'univers filtré ESG, l'analyse et/ou la gestion financière.

### 4.2. Comment les critères relatifs au changement climatique sont-ils pris en compte dans la construction du portefeuille ? **Art. 173**

Par exemple, précisez le cas échéant :

- La cohérence de la politique d'investissement du ou des fonds avec l'objectif international de limitation du réchauffement climatique, les orientations décidées par l'Union européenne et les budgets carbone et la stratégie nationale bas-carbone (fixation de cibles indicatives, nature des investissements ;
- L'existence d'une poche investie dans des *green bonds* ou dans des fonds thématiques compatibles avec la transition énergétique et écologique.

### 4.3. Comment sont pris en compte les émetteurs présents dans le portefeuille du fonds ne faisant pas l'objet d'une analyse ESG (hors OPC) ? **Art. 173**

### 4.4. Le process d'évaluation ESG et /ou processus de gestion a-t-il changé dans les douze derniers mois ?

### 4.5. Une part des actifs du ou des fonds est-elle investie dans des organismes solidaires ?

### 4.6. Le ou les fonds pratiquent-ils le prêt /emprunt de titres ?

### 4.7. Le ou les fonds utilisent-ils des instruments dérivés ?

### 4.8. Le ou les fonds investissent-ils dans des OPC ?

## 5 Contrôle ESG

### 5.1. Quelles sont les procédures de contrôles internes et/ou externes mises en place permettant de s'assurer de la conformité du portefeuille par rapport aux règles ESG fixées pour la gestion du / des fonds ?

Précisez les structures en charge du contrôle (équipe interne, externe, outil, RCCI, fonction contrôle des risques...).

Ceci est une version plus détaillée sur la partie contrôle que la question 1 sur le pilotage de l'ISR.

Indiquez par exemple la fréquence des contrôles et sous quel délai le ou les fonds doivent se mettre en conformité.

Ces contrôles sont-ils effectués *pre-trade* et/ou *post-trade* ?

## 6 Mesures d'impact et reporting ESG

### 6.1. Comment est évaluée la qualité ESG du/des fonds ?

Précisez la méthodologie utilisée. Par exemple l'usage d'une note ESG moyenne du portefeuille ou la publication de commentaires qualitatifs sur des valeurs.

Indiquez les supports de communication avec les clients et leur périodicité.

### 6.2. Quels indicateurs d'impact ESG sont utilisés par le / les fonds ?

*Exemples : émissions de gaz à effet de serre directes, taux d'absentéisme, part des entreprises pour lesquelles la rémunération variable des dirigeants intègre des critères ESG, nombre de controverses relatives aux droits humains au travail...*

Précisez la méthodologie de calcul, les supports de communication et la périodicité.

### 6.3. Quels sont les supports media permettant d'informer les investisseurs sur la gestion ISR du ou des fonds ?

Listez les supports de communication, décrivez succinctement leurs contenus, leur mode de diffusion et/ou d'accès et la fréquence de mise à jour.

### 6.4. La société de gestion publie-t-elle les résultats de sa politique de vote et de sa politique d'engagement ? **Art. 173**

AFG

41 rue de la Bienfaisance  
75008 Paris

T: +33 1 44 94 94 00

 @AFG\_France

45 rue de Trèves

1040 Bruxelles

T: +32 2 486 02 90

[www.afg.asso.fr](http://www.afg.asso.fr)



  
association française  
de la **gestion financière**